

MODALITÉS DE TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

Les réclamations (élèves, parents, structures...) sont recueillies au CECA.

Elles peuvent être orales, téléphoniques, reçues par Mail, ou courrier postal.

Elles sont traitées au cas par cas avec trace de la réponse écrite (mail ou courrier) le plus souvent, dans la semaine par la référente relation (Me Rouzé).